



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 47/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 25    Votants : 29    Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 MAI 2015

Affiché le : 11 MAI 2015

L'An deux mille quinze, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 27 avril 2015

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, ZAMBONI, CASTAINÉ, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

**PROCURATIONS**

Mme LASSALLE	à	Mme SCHINTONE
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC

**SECRETAIRE** : M. BEUILLE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2015 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations.**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 30 avril 2015, La Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné ces demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions proposées	ne participe pas	Vote
Aussonne Environnement	315 €		Unanimité
Boule Joyeuse Aussonnaise	1 450 €	2	Unanimité
Boule Lyonnaise	250 €		Unanimité
Cercle Canin Aussonnais	850 €		Unanimité
ACCA Société de Chasse	540 €		Majorité 1 contre (M. FERTE)
Club Gaieté 3e Age	2 420 €		Unanimité
Cyclo Club Aussonnais	890 €		Unanimité
Ecole de Musique et Danse	7 745 €	2	Unanimité
Etoile Aussonnaise	8 350 €	2	Unanimité
F.N.A.C.A.	350 €		Unanimité
Foyer Rural	5 100 €	1	Unanimité
Foyer Socio-Educatif collège Germaine Tillion	370 €		Unanimité
L'Orteil en Pointe	550 €		Unanimité
Association des Parents d'Elèves (APE)	550 €	1	Unanimité
Aussonne Rugby Constellation	3 550 €	1	Unanimité
Tennis Club Aussonnais	1 980 €		Unanimité
Union Harmonique	3 500 €		Unanimité
Union Sportive Aussonnaise	2 850 €		Unanimité
Les Fous du Volants	990 €		Unanimité
Ausson' du Rock	350 €		Unanimité
Judo	600 €		Unanimité
FCPE	75 €	1	Unanimité

Par ailleurs, la Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication propose d'allouer la somme de 10 000 € aux subventions exceptionnelles et examinera au cas par cas les demandes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, suivant le tableau ci-dessus :**

- d'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que décrites ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 mai 2015  
Le Maire,  
Lysiane MAUREL

